



Direction Opérationnelle des Télécommunications de Saida
Sous-direction Fonctions Support
Département Achats et Logistique

Avis de Consultation Nationale N° 04/AT/DOT20/SDFS/DAL/ACHAT/2025

Suite à l'infirmité, le présent avis de consultation nationale est lancé pour établissement d'un contrat à commandes pour **acquisition, installation et mise en service d'un système de visioconférence pour la salle de réunion de la direction opérationnelle des télécommunications de Saida**

Conditions d'éligibilité :

Le présent cahier des charges est adressé uniquement aux personnes physiques ou morales spécialisées dans le domaine informatique, multimédia, sonorisation et système de visioconférence, ayant réalisé au moins **un (01) projet de même nature (sonorisation et/ou vidéoconférence)**, justifié par des attestations de bonne exécution ou des procès-verbaux de réception provisoire sans réserve ou procès-verbaux de réception définitive formulés au nom du soumissionnaire.

Les représentants des sociétés intéressées peuvent se présenter pour retirer le cahier des charges, accompagnés du cachet de l'entreprise à l'adresse ci-après :

ALGERIE TELECOM

DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS SAIDA

Sous-direction Fonctions Support

Département Achats et Logistique

ADRESSE : COMPLEXE DES TELECOMMUNICATION SIS MATERNITE SAIDA

Contre le versement auprès de la banque BNA agence 724 Saida, d'un montant de deux mille dinars (2 000 DA), non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie au compte bancaire numéro 001 00724 0300000187/49.

NB : Les soumissionnaires ayant déjà participé au même avis sont exonérés de payer une nouvelle fois les frais de documentation.

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant désigné à cet effet.

Les offres doivent être présentées comme suit :

Le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière doivent être insérés dans des enveloppes séparées et fermées, en indiquant sur chaque enveloppe la dénomination du soumissionnaire, la référence et l'objet de la consultation ainsi que sur chaque pli correspondant la mention « Dossier Administratif », « Offre Technique » et « Offre Financière ».

Le dossier administratif comprend l'original du dossier administratif en format papier et support électronique.

L'offre technique comprend l'original de l'offre technique en format papier et support électronique.

L'offre financière comprend l'original de l'offre technique en format papier et support électronique.

Les trois (03) enveloppes seront insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, comportant les mentions suivantes :

ALGERIE TELECOM

DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS SAIDA

AVIS DE CONSULTATION NATIONALE

N° 04/AT/DOT20/SDFS/DAL/ACHAT/ 2025

Acquisition, installation et mise en service d'un système de visioconférence pour la salle de réunion de la Direction Opérationnelle des Télécommunications de Saida

ALGERIE TELECOM

Siège Social : Route Nationale n° 5, Cinq Maisons, Mohammadia, 16200- ALGER

NIF : 000 216 001 808 337

NIS : 000 216 290 656 936

www.algeriatelecom.dz

Email : contact@algeriatelecom.dz

Tél. : +213 (021) 82 38 38

Fax : +213 (021) 82 38 39



« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

La durée accordée pour la préparation des offres est de **quinze (15) jours calendaires** à compter de la date de parution.

La date et heure limites de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de préparation des offres de **08h00** à **14H00**.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal (vendredi et samedi), la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date de dépôt des offres ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date fixée du dépôt des offres à **14h00** à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **cent quatre-vingts (180) jours** à compter de la date de dépôt des offres.